

**Communiqué**

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

*Comité de gestion AHRQ et Destination Québec cité*

**Trouver des solutions concrètes pour répondre aux défis de l'industrie**

**Québec, le 10 novembre 2023** — Si l'industrie touristique fait face à de nombreux défis et à de nombreux enjeux liés à la pénurie de main-d'œuvre depuis des années, force est de constater que la situation s'est exacerbée avec la pandémie. De la sorte, un nouveau comité de gestion, constitué de représentant.e.s de l'Association hôtelière de la région de Québec (AHRQ) et de ceux nommés par Destination Québec cité (DQc), s'engage dans une démarche visant à répondre aux besoins d'aujourd'hui des entreprises touristiques de la région de Québec.

Le comité de gestion conjoint, qui a notamment pour mandat de gérer le fonds prévu par l'Entente du Fonds de partenariat AHRQ-DQc — lequel provient d'une partie des revenus régionaux issus de la taxe sur l'hébergement — se penchera sur les principaux défis du secteur touristique de la destination en y allouant les ressources financières du Fonds nécessaires pour y répondre. En ce sens, en plus des actions qui ont été mises en place dans les deux dernières années pour répondre à des besoins immédiats en recrutement, comme [le programme Explore et FuturParfait de Katimavik](#), l'AHRQ et DQc ont déterminé qu'il fallait se pencher rapidement sur la mise en place de projets ou de solutions pour encore mieux soutenir l'industrie et ses membres et pour agir de manière concertée sur trois dossiers de l'industrie, soient la pénurie de main-d'œuvre, la mobilité des touristes et le tourisme d'affaires.

Depuis qu'elles sont confrontées à ces défis de recrutement, les entreprises ont apporté plusieurs ajustements à leurs pratiques d'affaires telles que revoir leurs processus, robotiser certaines tâches, adapter les offres de services, réduire leurs heures d'ouverture, etc. Cette autorégulation a assurément permis d'alléger les effets du manque de personnel et de diminuer les effets perturbateurs d'une hausse impitoyable des coûts de la vie arrivée trop rapidement. Mais qu'en est-il de la situation actuelle ? Quel est le portrait des besoins des organisations pour répondre au contexte d'aujourd'hui et pour prévoir au mieux celui de demain ?

Pour répondre à ces questions et aux besoins plus qu'immédiats, le comité de gestion a préconisé l'embauche d'une ressource en la personne de Marie-Ève Galipeault, agissant sous la supervision de la direction de l'AHRQ et travaillant en collaboration avec DQc, qui se penchera à temps plein sur les enjeux de recrutement de la main-d'œuvre et qui aura ainsi pour mandat de faire un état des lieux du secteur, de prendre le pouls du terrain, de faire une veille stratégique et une analyse des opportunités proposées par les institutions et les organismes du domaine de l'emploi ainsi que d'évaluer les meilleures pratiques mises en place ailleurs dans le monde. Pour conclure son mandat, cette nouvelle ressource se consacrera à l'élaboration d'un plan d'action.

*« Nous sommes très fiers des programmes annoncés dans les dernières années, que l'on pense au programme FuturParfait par Katimavik et à Explore, qui nous ont permis de répondre à des besoins en employabilité tout en positionnant notre destination. Toutefois, la problématique étant à ce point étendue à l'ensemble des secteurs de l'industrie à Québec, il fallait identifier des solutions à plus long terme. La création du comité, l'arrivée d'une ressource dédiée, marque un*

*pas important alors que nous entamons une démarche concrète, que nous espérons porteuse pour notre industrie et pour la destination », souligne le directeur de Destination Québec cité, Robert Mercure.*

*« En 2019, lorsqu'il a été décidé d'abolir les crédits marketing de 15 % provenant de la TSH et destinés aux établissements d'hébergement de 200 chambres et moins, la direction de l'AHRQ a promis à ses membres touchés que les sommes perçues et redirigées vers le Fonds commun AHRQ-DQc serviraient à répondre aux enjeux rencontrés dans le secteur de l'hôtellerie. L'annonce d'aujourd'hui répond non seulement à cette promesse faite auprès de nos membres, mais s'attaque également à l'un des enjeux principaux de l'écosystème touristique de Québec », ajoute le directeur général de l'AHRQ, Alupa Clarke.*

Soulignons que la main-d'œuvre est un important vecteur du succès de la relance du tourisme, mais aussi de la région, alors qu'avant la pandémie, plus de 40 700 emplois directs et indirects étaient générés par ce secteur d'activités.

#### **Composition du comité de gestion de l'Entente AHRQ-DQc**

##### *Représentant.e.s de l'AHRQ :*

- Alupa Clarke, directeur général
- Julien April, vice-président du conseil d'administration
- Sarah Côté, présidente du conseil d'administration
- Gina Cuglietta, administratrice au conseil d'administration

##### *Représentant.e.s de DQc :*

- Robert Mercure, directeur
- Caroline Lepage, présidente du conseil
- Samantha McKinley, administratrice du conseil

#### **À propos de Destination Québec cité**

Destination Québec cité regroupe plus de 825 membres répartis sur un territoire qui couvre Québec, L'Ancienne-Lorette, Saint-Augustin-de-Desmaures, Wendake et les MRC de Portneuf, de La Jacques-Cartier, de l'Île d'Orléans et de la Côte-de-Beaupré.

#### **À propos de l'Association hôtelière de la région de Québec**

L'Association hôtelière de la région de Québec (AHRQ) regroupe plus de 200 d'établissements d'hébergement situés sur le territoire de la région de Québec et de la Rive-Sud. Les membres de l'Association hôtelière de Québec offrent plus de 15 000 chambres et emploient 6 500 personnes dans leurs différents établissements. L'AHRQ a été fondée en 1965 et représente plus de 95 % des établissements d'hébergement de Québec.

#### **Source**

Jenna Dubé

TACT

581 996-3023

[jdube@tactconseil.ca](mailto:jdube@tactconseil.ca)